

Lettre ouverte au Président du Conseil Électoral Provisoire (CEP)

Port-au-Prince, le 14 décembre 2010

Monsieur Gaillot DORSAINVIL
Président du Conseil Electoral Provisoire (CEP)
Pétion Ville
En ses bureaux

Monsieur le président,

Suite aux événements qui se sont déroulés au cours de la journée du 28 novembre 2010, les citoyens haïtiens se posent les questions suivantes :

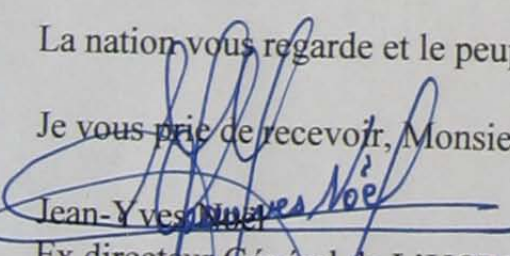
- À qui profite la fraude???
- Qui sont les auteurs ?????
- Que font les autorités judiciaires compétentes ????????

À mon avis, il n'y a pas de réponses claires à ces questions. Toutefois, je me permets Monsieur le Président de soumettre à votre attention un échantillon des résultats publiés sur l'Internet. Je suppose que beaucoup de citoyens comme moi ont eu l'opportunité d'en prendre connaissance et que tous les candidats, ainsi que, les partis politiques possèdent tous les procès verbaux des résultats, où ces documents leur sont accessibles. Je parviens à cette hypothèse du fait que des erreurs aussi grossières ne sauraient provenir du centre de tabulations. Cependant, tout le monde sait et moi aussi je le sais, quand on se trouve face à une situation aussi complexe, on ne peut que blâmer ces individus qui ne respectent pas la loi, qui ne sont pas susceptibles d'éprouver des sentiments comme la honte et l'humiliation. Dans leurs méfaits, ils agissent avec arrogance, ils sont méchants et ne sont porteurs d'aucun patriotisme.

Aussi, je vous exhorte, Monsieur le Président, de prendre toutes les dispositions, afin que, l'action publique soit mise en mouvement contre ces inciviques, car, il est reconnu que chaque citoyen est responsable de ses actes et de sa conduite en conséquence.

La nation vous regarde et le peuple attend.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations patriotiques


Jean-Yves Noël
Ex directeur Général de L'UCREF
CC : Président de la République
: Ministre de la Justice
: Les medias

PJ : L'échantillon des résultats des élections du 28 novembre 2010.